



CHARLEVILLE

# deville & cie

MAISON FONDÉE EN 1846

APPAREILS DE CHAUFFAGE  
CHARBON & BOIS

CUISINIÈRES " LUMINA "

POÊLES A MAZOUT  
DEVILLE - SOMY

CUISINIÈRES A MAZOUT  
DEVILLE - SOMY

APPAREILS DE CUISINE  
AU GAZ

POMPES

VASES EN FONTE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 75.600.000 FRANCS

**CHARLEVILLE - TÉL. 29.10**

ADRESSE TÉLÉGR. DEVILCO - CHARLEVILLE  
COMPTE CHÈQUES POSTAUX PARIS 244.86  
NUMÉRO DE REG. DE COMMERCE 56 B 34  
N° D'INSCRIP. A L'I.N.S.E.E. 201.08.1C5.CC05

BUREAUX ET SALLE D'EXPOSITION  
DE PARIS - 22, RUE DE MADRID (5<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE LABorde 84.45

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE & CUISINE DOMESTIQUES

2, rue de Bassano - PARIS (XVI\*)



## CHAPITRE PREMIER. — GÉNÉRALITÉS.

1. - La remise de toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation des présentes conditions générales de vente, sauf le cas de stipulations contraires précises incluses dans le texte des acceptations de commande.

2. - Il est expressément stipulé que toutes les clauses imprimées en marge ou dans le corps des lettres ou des feuilles de commandes de l'acheteur et contraires aux présentes conditions générales de vente ne peuvent nous être opposées, à moins qu'elles n'aient fait l'objet d'un accord écrit préalable particulier au contrat considéré.

3. - Les prix, spécifications, dimensions et renseignements portés sur les tarifs, catalogues et notices ne sont qu'indicatifs et ne nous engageant pas.

4. - L'acheteur est engagé vis-à-vis de nous dès la réception d'une commande signée par lui ou dès confirmation par nous d'une commande prise par nos agents.

## CHAPITRE II. — LIVRAISONS

5. - La fourniture est toujours considérée comme prise et agréée par l'acheteur dans nos usines et payable comme telle; en conséquence, quelles que soient l'origine et la destination du matériel et les conditions de la vente, la livraison est réputée effectuée dans nos usines ou magasins, et les risques relatifs à la chose vendue passent à la charge de l'acheteur :

- dès l'expédition si le matériel est à expédier sans préavis;
- dès l'avis de mise à disposition à défaut d'expédition prévue ou réalisable, et s'il n'y a pas de réception en usine;
- huit jours après l'avis de mise à disposition pour réception en usine, si celle-ci a été prévue à la commande et que le dit avis est demeuré sans suite;
- dès l'acceptation prononcée par l'agent réceptionnaire, s'il y a réception.

6. - Le principe du transfert de propriété dans nos usines ou magasins ne saurait subir de dérogation par le fait d'indications telles que : remise franco en gare et sur l'embranchement particulier « à quel », « à domicile », opérations sur lesquelles nous n'entendons agir que pour le compte et au nom de l'acheteur, sans déplacement de responsabilité.

7. - Aucune réclamation visant la composition du matériel livré quantités et poids, ou sa non conformité avec le bordereau d'expédition ne sera admise si elle nous parvient postérieurement à un délai de 8 jours suivant la réception de la marchandise par le destinataire.

8. - Aucun retour ne peut être effectué sans accord préalable de notre part. Les pièces dont nous aurions accepté le retour devront nous parvenir franco gare de l'usine expéditrice. Crédit des pièces retournées sera établi par nos soins après réception et contrôle, s'il est reconnu que le défaut signalé constitue bien un vice de fabrication engageant notre responsabilité. L'avis sera toujours limité à la valeur de facture de la pièce retournée à l'exclusion de tous frais accessoires.

## CHAPITRE III. — PRIX

9. - Toute livraison est facturée au prix en vigueur le jour de l'expédition.

10. - Nos marchandises étant vendues sous notre marque, les prix de notre tarif constituent les prix de vente à l'usager dans toute la France métropolitaine (taxes locales en sus).

## CHAPITRE IV. — DELAIS

11. - Les délais de livraison ne sont donnés, en principe, qu'à titre indicatif. Un retard quelconque dans la livraison ne peut donner lieu à indemnité ou dommages-intérêts que s'il en est ainsi stipulé expressément dans le texte de nos propositions ou de notre accord définitif.

12. - Nous sommes dérogés de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison et par conséquent, de toute pénalité ou dommages-intérêts pour retard :

(1) dans le cas où le retard proviendrait de cas de force majeure ou d'événements tels que : lock-out, grèves, épidémies, guerre, réquisition, manque de matières premières, combustibles, énergie ou main-d'œuvre, incendie, inondations, gel, interdiction ou retards de transports, toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour nous ou nos fournisseurs, modifications légales de l'horaire de travail, accidents d'outillage ou enfin, tous autres faits indépendants de notre volonté;

(2) dans le cas où les conventions de paiement intervenues n'auraient pas été observées par l'acheteur.

Les clients sont invités à remettre leurs ordres pour la saison d'hiver avant le mois d'août car à partir de cette date les commandes de réassortiment sont fort nombreuses et peuvent nécessiter un délai de livraison important si les pièces demandées doivent être fabriquées.

## CHAPITRE V. — CONDITIONS DE PAIEMENT

13. - Toutes les fournitures sont payables à 30 jours au 15 et fin de mois de la date d'expédition, ou à défaut, de mise à disposition, net, sans escompte, et sur références commerciales d'usage.

14. - Un paiement à la commande ou à la livraison pourra être demandé notamment pour une première fourniture, dans le cas de circonstances exceptionnelles, etc.

15. - En cas de retard de paiement aux époques fixées, les sommes porteront de plein droit intérêt sur la base du taux des avances de la Banque de France majoré au minimum de 1 point. Le non-paiement d'une facture à l'échéance convenue entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues et nous autorise à suspendre ou à annuler les commandes restant en note.

16. - Aucune réclamation sur la qualité d'une fourniture n'est suspensive du paiement de celle-ci si la preuve de sa défectuosité ne nous a pas été apportée et admise par nous avant l'échéance. Une suspension de paiement n'est acceptable que sur la valeur de la facturation des seules pièces incriminées.

## CHAPITRE VI. — TRANSPORT, EMBALLAGE, RESPONSABILITÉ DES TRANSPORTEURS

17. - En corollaire des dispositions du paragraphe 13 si nous nous chargeons d'opérations de chargement sur wagons, de calages, de transport, d'actes, d'assurances, d'exportation, de manutention et d'amener à pied d'œuvre, nous n'agissons que comme mandataires de l'acheteur même dans le cas de prix établis franco gare destinataire.

18. - Quel que soit le mode de facturation, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, à qui il appartient de les venir à l'arrivée, et le cas échéant, d'engager des recours vis-à-vis du transporteur.

En effet la loi Rabier du 29 mars 1905 a modifié l'article 103 du Code de Commerce comme suit :

« Le voiturier est garant de la perte des objets à transporter, hors le cas de force majeure. Il est garant des avaries autres que celles qui proviennent du vice propre de la chose ou de la force majeure. »  
« Toute clause contraire insérée dans toute lettre de voiture, tarif ou autre pièce quelconque est nulle de plein droit ».

En conséquence, les transporteurs sont absolument responsables des marchandises qui leur sont confiées, que celles-ci voyagent aux conditions de tarifs spéciaux ou généraux; et ils ne peuvent être exonérés de cette responsabilité que s'ils prouvent un cas de force majeure ou un vice propre de la chose.

Nous recommandons donc à nos clients de bien vérifier les marchandises à l'arrivée, aussi bien celles expédiées sous palette ou en caisses que celles expédiées en sac, les destinataires ayant le droit absolu de passer du conditionnement intérieur et extérieur des colis qui leur sont présentés avant d'en prendre livraison, de refuser les marchandises cassées et de ne payer le port de l'envoi que si la gare destinataire consent à leur faire le remplacement gratuit des objets brisés ou de les indemniser de leur valeur.

Nous déclarons toute responsabilité pour avaries de route, les destinataires ayant seuls qualité pour faire valoir leurs droits envers les transporteurs avant la prise de livraison.

Certains gares d'arrivée, dans le but de se soustraire au paiement des avaries, donnent comme motifs :

1<sup>o</sup>) Que la marchandise n'a pas été emballée; le chemin de fer ne peut en avoir connaissance d'emballage que pour les marchandises que le commerce est dans l'usage d'emballer, ce qui n'est pas le cas pour nos articles;

2<sup>o</sup>) Que le chargement a été fait par nos soins sur embranchement particulier, et le wagon plombé au départ; ces chargements imposent au chemin de fer les mêmes responsabilités que ceux effectués en gare.

Il importe donc pour bénéficier des avantages de la loi Rabier, le destinataire fasse des réserves précises et déterminées sur le livre d'embarquement de la gare, et les fasse accepter par le représentant autorisé du chemin de fer sur le récépissé au destinataire. Au cas où il s'y fuserait, il est indispensable de confirmer les dites réserves par lettre recommandée et dans un délai maximum de trois jours.

Au cas où le chemin de fer solliciterait l'expertise prévue par l'article 105 du Code du Commerce, afin de déterminer la cause et le montant de l'avarie, il est indispensable que le destinataire, dûment convoqué se présente ou se fasse représenter à cette expertise et, dans tous les cas, nous en avertisse immédiatement.

Nous devons également en garde contre les appréciations de certains gares, qui, pour décliner toute responsabilité, invoquent à priori le parfait état extérieur de l'emballage, alors qu'à la suite d'un choc ou d'une manutention brutale, l'emballage peut paraître intact tandis que le contenu est brisé.

## CHAPITRE VII. — PIÈCES DE RECHANGE

19. - Toutes les pièces de rechange et de remplacement sont expédiées conformément au type de l'appareil en construction au moment de la demande des dites pièces.

## CHAPITRE VIII. — GARANTIE

20. - Si une pièce est reconnue défectueuse par suite d'un défaut de matière ou de fabrication, nous ne pouvons être engagés au-delà du remplacement pur et simple de la pièce en question, sous réserve que le défaut nous ait été signalé dans un délai maximum de six mois après la mise en service.

21. - Les défauts qui peuvent apparaître (même dès la mise en service) sur une pièce émaillée, et qui sont visibles en particulier sur les émaux de teinte claire, ne peuvent en aucun cas être considérés comme défaut de fabrication. Ces craquelures sont le résultat de la différence des coefficients de dilatation qui existe entre la fonte ou la tôle et l'émail mais ne nuisent en rien à l'adhérence de ce dernier.

## CHAPITRE IX. — CONTESTATIONS, ARBITRAGE

22. - Tous différends relatifs aux fournitures et à leur règlement seront soumis à l'arbitrage amiable obligatoire.

En cas de contestation, le demandeur informera par lettre recommandée la partie adverse de l'objet du litige et désignera un arbitre. Le défendeur désignera un second arbitre. Les deux arbitres désigneront alors d'un accord, un troisième arbitre qui sera Président du Tribunal Arbitral ainsi constitué.

Au cas où les deux arbitres ne se mettraient pas d'accord sur le choix de celui-ci, cette désignation sera faite par le Président du Tribunal de Commerce du ressort de notre domicile, à la requête du plus diligent des deux désignés.

Le Tribunal arbitral se réunira à notre domicile et devra prononcer sa sentence dans un délai maximum de deux mois qui commencera à courir du jour de sa constitution.

Il statuera comme amiable compositeur et sera dispensé des règles de la procédure.

Il statuera également sur les dépens qui comprendront, s'il échet, les frais d'enregistrement et d'exécution de la sentence arbitrale.

La sentence rendue sera définitive. Elle aura force exécutoire et sera exécutoire par provision même dans le cas où une procédure quelconque aura été engagée par l'une des parties pour faire échec à l'exécution de la sentence arbitrale rendue.



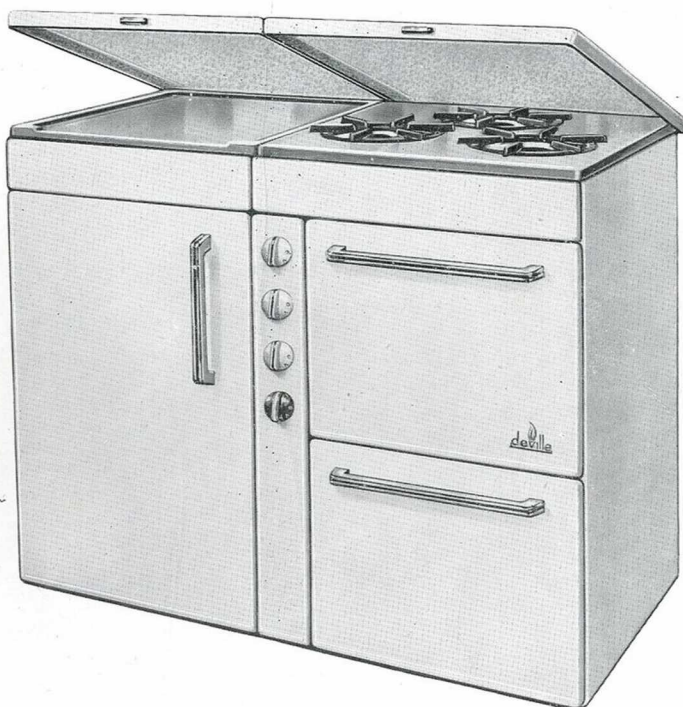
# DEVILLE



## CHARLEVILLE

### CUISINIÈRE GAZ 3 FEUX

à bouteille incorporée - N° 5010



Présentation en tôle d'acier émaillée blanc - Équipement tous gaz  
Robinetterie de précision avec veilleuse en fin de course  
3 brûleurs couronne - Dessus gaz relevable en fonte émaillée,  
cuvettes de propreté, brûleurs et grilles émaillés - Grand four  
calorifugé à triple paroi, avec plaque à pâtisserie, plat et grille  
lèche-frite - Coffre à casseroles sous le four - Sous le couvercle,  
dessus d'armoire en fonte émaillée faisant office de plan de travail -  
Armoire pouvant être utilisée pour le logement de la bouteille butane  
ou du seau à charbon.

*Peut être accouplée à nos cuisinières charbon - bois et mazout.*

#### CARACTÉRISTIQUES

	Cuisinière	Four
Hauteur ... cm	80	23
Largeur .. cm	99	35
Profondeur cm	56	34
Poids d'expédition kg.		100

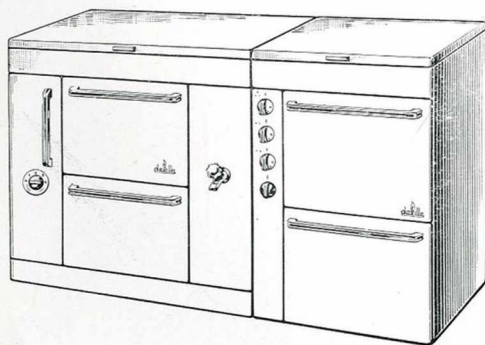
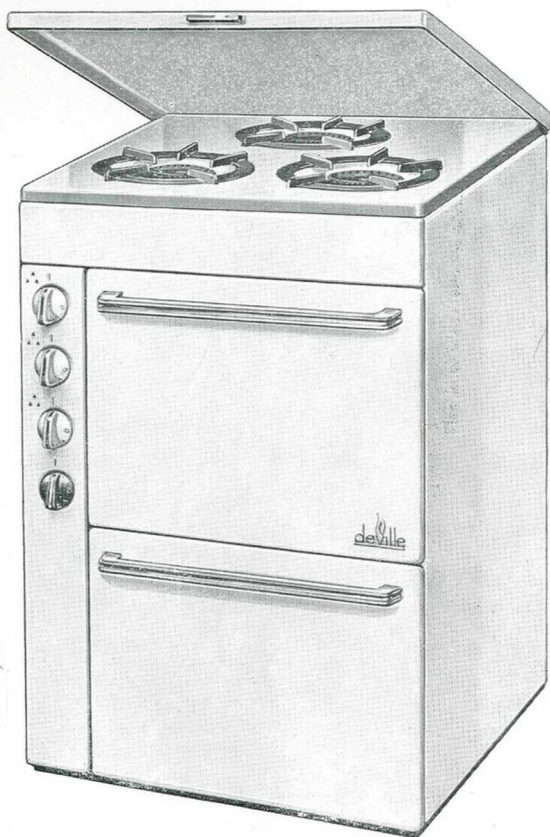


## CHARLEVILLE

### CUISINIÈRE A GAZ

A 3 FEUX N° 5410

- Présentation en tôle d'acier émaillée blanc
- Équipement tous gaz.
- Robinetterie de précision dont l'emplacement évite toute détérioration par élévation de température.
- 3 brûleurs couronne.
- Dessus relevable en fonte émaillée, cuvettes de propreté, brûleurs et grilles émaillés.
- Grand four calorifugé, à triple paroi, avec plaque à pâtisserie, plat et grille lèche-frite.
- Table de travail permettant le placement simultané de grands récipients.
- Coffre à casseroles.



#### CARACTÉRISTIQUES

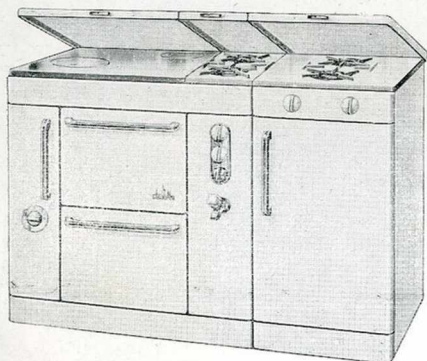
	Cuisinière	Four
Hauteur .....	cm 80	23
Largeur .....	cm 52	35
Profondeur .....	cm 56	34
Poids d'expédition .....	kg 75	

Accouplée à notre cuisinière "Lumina" charbon-bois, tout fonte n° 8523 A ou tôle et fonte n° 8535, elle permet la constitution d'un ensemble mixte rationnel de 123 cm de largeur.

## CHARLEVILLE

### " ENSEMBLE - BLOC "

LUMINA N° 8855 - ARMOIRE 2 feux N° 5155

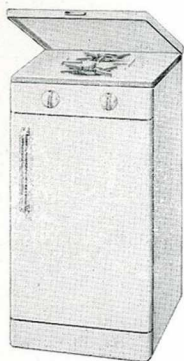


Dimensions hors tout : Long. 116  $\frac{1}{2}$  - Prof. 56  $\frac{1}{2}$  - Haut. 80  $\frac{1}{2}$   
Comprend : Une partie charbon bois, à feu continu, avec ou sans chaudière.

2 fours indépendants (1 à charbon - 1 à gaz).  
4 brûleurs à gaz.

1 armoire p<sup>r</sup> bouteille butane ou seau à charbon.

La Lumina 8855 (tôle et fonte) peut être remplacée par la Lumina 8843 A entièrement en fonte.



### ARMOIRE

2 feux - N° 5155

En tôle d'acier émaillée blanc.

Équipement tous gaz.

2 brûleurs couronne (1 lent - 1 rapide).

Armoire pouvant recevoir la bouteille butane ou un seau à charbon.

Encombrement : Larg... cm 45 - Prof... cm 56 - Haut... cm 80

Dimensions intérieures : Larg... cm 38 - Prof... cm 42 - Haut... cm 62

### " ENSEMBLE - BLOC "

LUMINA N° 8535 - ARMOIRE 2 feux N° 5155

Dimensions hors tout : Long. 116  $\frac{1}{2}$  - Prof. 56  $\frac{1}{2}$  - Haut. 80  $\frac{1}{2}$

Comprend : 1 partie charbon bois à feu continu avec ou sans chaudière.

1 four à charbon - 1 étuve.

2 brûleurs à gaz.

1 armoire p<sup>r</sup> bouteille butane ou seau à charbon

La Lumina 8535 (tôle et fonte) peut être remplacée par la Lumina 8523 A entièrement en fonte.





# DEVILLE



## CHARLEVILLE

### CUISINIÈRES "LUMINA" A FEU CONTINU

TYPE MIXTE : CHARBON - BOIS - TOUS GAZ - Estampillées NF.UFACD



**N° 8855** - EN FONTE, avec habillage tôle d'acier émaillée blanc, vert pastel, bleu pastel

**N° 8843** - EN FONTE, avec habillage fonte émaillée blanc, vert pastel, ivoire

Garnitures chromage de luxe

SUR DEMANDE : Chaudière de 8 litres en aluminium, dossier, couvercles, prolonges

CARACTÉRISTIQUES		Cuisinière	Four Charbon	Four Gaz
Largeur.....	$\frac{5}{m}$	71	33	33
Profondeur.....	$\frac{5}{m}$	53	37	35
Hauteur.....	$\frac{5}{m}$	80	24	24

Buse pour tuyau de... $\frac{m}{m}$  139 | Poids d'expédition : **N° 8855**.... 180 kg - **N° 8843**.... 220 kg



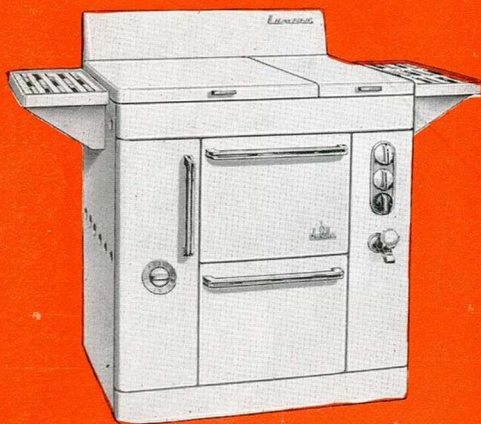
## CUISINIÈRES "LUMINA" à feu continu

Type mixte: Charbon - Bois - Tous gaz

N°s 8855 et 8843



AVEC DOSSERET\* ET COUVERCLES



AVEC DOSSERET, COUVERCLES ET PROLONGES

Largeur totale 110 cm

- Cuisinières émaillées blanc ou, sur demande, dans les teintes indiquées au recto.
- Ces cuisinières ont été étudiées de façon à réunir sous un faible encombrement tous les avantages des appareils de grande classe.
- **TRÈS ÉCONOMIQUES**, elles assurent le service de six personnes au moins et un chauffage important, car leurs possibilités d'utilisation sont remarquables:
  - Six récipients en ébullition simultanée (quatre sur la plaque chauffante et deux sur les brûleurs à gaz).
  - Deux plats dans les deux fours.
  - 8 litres d'eau dans la chaudière (facultative).
- En outre, elles peuvent être équipées d'un bouilleur pour adaptation d'un réservoir SUPER - GIANOLA DEVILLE de 50 litres ou de 100 litres assurant gratuitement le service d'eau chaude.
- **PARTIE CHARBON**: Feu continu, faible consommation (7 kg environ par 24 h.), plaque chauffante à récupération assurant un chauffage intensif. Réglage de combustion par valve permettant d'obtenir très rapidement la température désirée (four et dessus) Décendrage sans poussière par tirette. Enveloppement total du four par les gaz de combustion du foyer, assurant une cuisson très régulière.
- **PARTIE GAZ**: Equipement **tous gaz** permettant le fonctionnement au gaz de ville, butane ou propane, deux brûleurs couronne sur le dessus, avec veilleuse réglable, un four à gaz (à la place de l'étuve) totalement indépendant du four chauffé par le foyer, les deux fours pouvant être utilisés en même temps.
- Elles peuvent être livrées avec dossier, couvercles partie charbon et partie gaz, prolonges (celle du côté foyer faisant office de réchauffe-plats), thermomètre sur portes de four.

*Le couvercle partie charbon peut être livré échancré, lorsque le tuyau est branché sur le dessus de la cuisinière.*

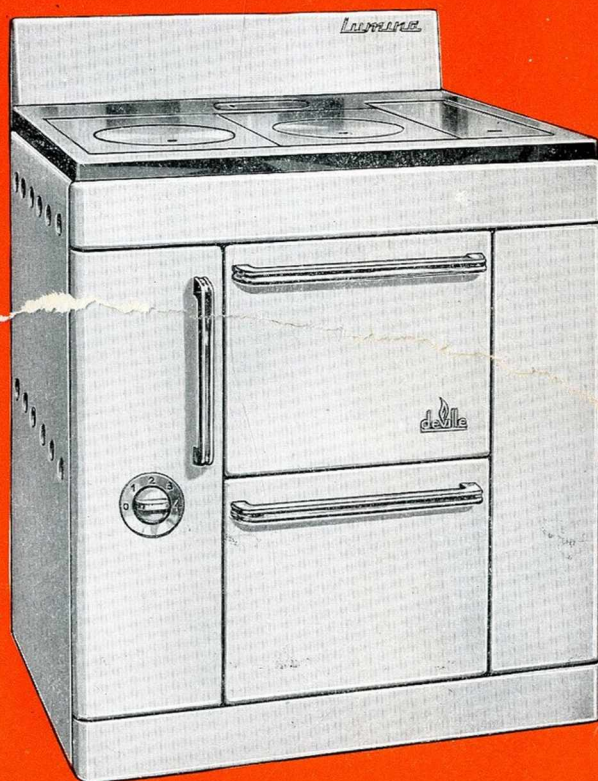


# DEVILLE



## CHARLEVILLE

### CUISINIÈRES "LUMINA" A FEU CONTINU TYPE CHARBON ET BOIS



**N° 8535** - EN FONTE, AVEC HABILLAGE TOLE D'ACIER ÉMAILLÉE BLANC, VERT-PASTEL, BLEU-PASTEL  
**N° 8523** - EN FONTE, AVEC HABILLAGE FONTE ÉMAILLÉE BLANC, VERT-PASTEL, IVOIRE  
SUR DEMANDE : CHAUDIÈRE DE 8 LITRES EN ALUMINIUM, DOSSERET, COUVERCLE, PROLONGES

#### CARACTÉRISTIQUES

	CUISINIÈRE	FOUR
Largeur .....	71	33
Profondeur .....	53	37
Hauteur .....	80	24

Buse pour tuyau de  $\text{mm}$  139 | Poids d'expédition : **N° 8535**... kg 170 - **N° 8523**... kg 210



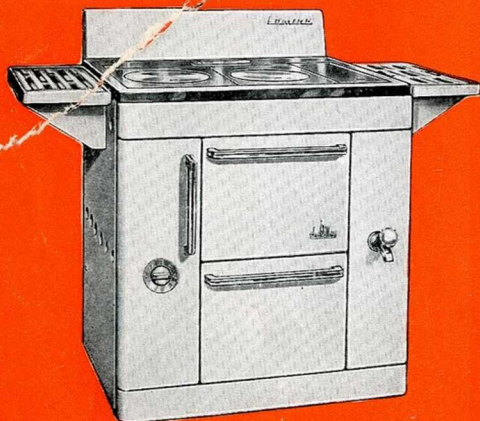
## CUISINIÈRES "LUMINA" à feu continu

Type Charbon et Bois

N<sup>o</sup> 8535 et 8523



AVEC DOSSERET ET COUVERCLE



AVEC DOSSERET, COUVERCLE ET PROLONGES

Largeur totale 110 cm

- Cuisinières émaillées blanc ou, sur demande, dans les teintes indiquées au recto.
- Conçues d'une façon rationnelle, elles ont un rendement élevé.
- Très économiques : en utilisation normale, leur consommation est de 7 kgs de charbon par 24 heures de marche. Fonctionnent 15 heures sans rechargement.  
**Prix d'achat récupéré après 3 années d'utilisation.**
- Dessus muni d'ailettes, assurant un chauffage intensif de toute sa surface.
- Réglage par valve permettant d'obtenir très rapidement la température désirée (four et dessus).
- Décendrage facile et sans poussière par tirette et grille agitatrice.
- Four totalement enveloppé par les gaz de combustion permettant une cuisson très régulière.
- Peuvent être équipées d'un foyer bouilleur pour chauffe-eau "SUPER-GIANOLA-DEVILLE" de 50 ou 100 litres assurant gratuitement le service d'eau chaude.
- Sur demande peuvent être fournies avec dessus débordant de 80 cm x 56 cm, avec éventuellement : barre contournante chromée, dossier, couvercle. (Le couvercle peut être livré échanuré, lorsque le tuyau est branché sur le dessus de la cuisinière).
- Sont également livrées en modèles mixtes, combinés charbon, bois et tous gaz.



## CHARLEVILLE

### CHEMINÉES

#### A FEU CONTINU ET VISIBLE

#### LUCIOLE N° 7314 et 7315

- Corps en tôle d'acier garni de briques réfractaires. Habillage extérieur en fonte émaillée brun. Garnitures chromées.
- Tampon de chargement et porte de foyer garnis d'amiante. Réglage de combustion par clapet à vis.
- Grille rotative permettant un décentrage efficace. Grille de devant abattante facilitant le vidage de l'appareil.
- Combustion à travers la masse.
- Combustibles préconisés : charbons maigres 20x30, boulets maigres, coke.



#### CARACTÉRISTIQUES

	7314	7315
Hauteur . . . . .	56	65
Largeur . . . . .	31	34
Profondeur au corps . . . . .	28	36
Diamètre de la buse . . . . .	97	111
Poids d'expédition . . . . .	45	60
Capacité de chauffe . . . . .	80	100/120

**"LUCIOLE"**

## CHARLEVILLE

### CALORIFÈRE

A FEU CONTINU ET VISIBLE

**AÉROLUX N° 7534**

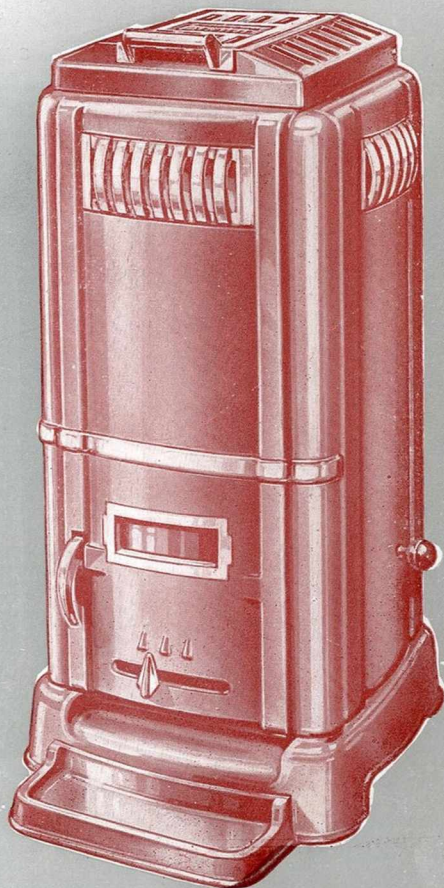
**Estampillé NF - UFACD**

- Corps en tôle d'acier garni de briques réfractaires. Habillage extérieur en fonte émaillée brun. Garnitures chromées.
- Large boîte à fumées en fonte formant récupérateur de chaleur.
- Tampon de chargement et porte de foyer hermétiques à joints en amiante.
- Grille rotative permettant un décendrage efficace et grille ouvrant sur le devant pour faciliter le vidage de l'appareil.
- Combustion à travers la masse.
- Combustibles préconisés : anthracite et charbons maigres (calibre 20 x 30 ou 30 x 50), boulets, coke (calibre 20 x 30 ou 30 x 50).

#### CARACTÉRISTIQUES

Hauteur . . . . .	cm	74
Largeur . . . . .	cm	38
Profondeur au corps . . . . .	cm	38
Diamètre de la buse . . . . .	mm	111
Poids d'expédition . . . . .	kgs	75
Capacité de chauffe . . . . .	m <sup>3</sup>	90 à 120

En préparation un calorifère AéroLux de 150 à 200 m<sup>3</sup>

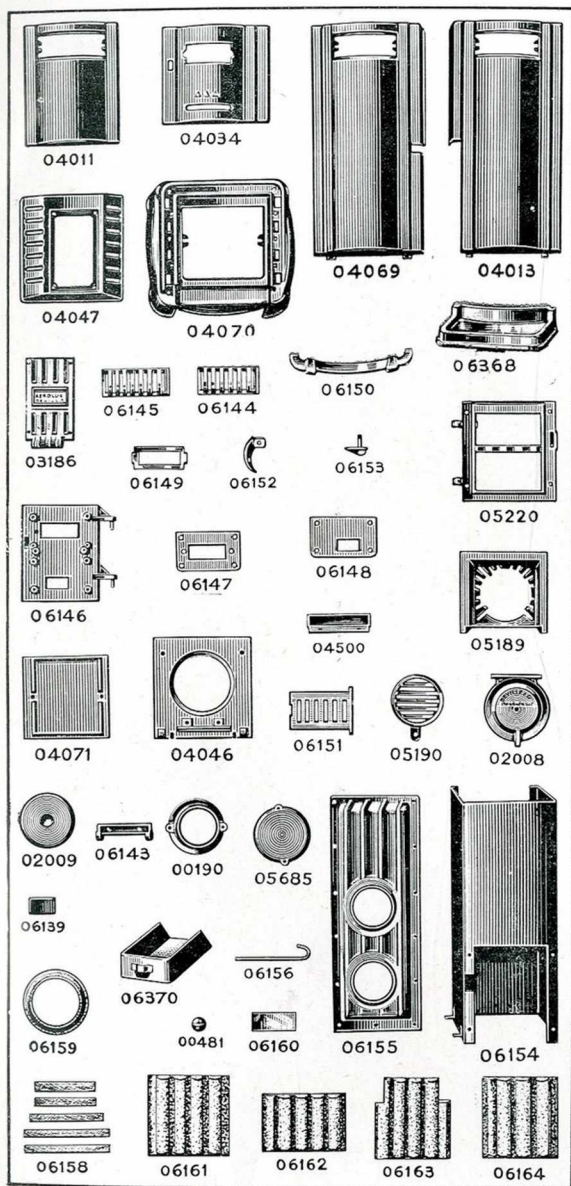


**"AÉROLUX"**



# CALORIFÈRE AÉROLUX N° 7534

## PIÈCES DÉTACHÉES



- 04011 - Façade.
- 04034 - Porte de couverture.
- 04069 - Panneau gauche.
- 04013 - Panneau droit.
- 04047 - Couvercle.
- 04070 - Socle.
- 06368 - Bavette.
- 03186 - Applique de couvercle.
- 06145 - Applique de façade.
- 06144 - Applique de côté.
- 06150 - Enjoliveur de dessus de porte.
- 06149 - Enjoliveur de regard.
- 06152 - Clenche.
- 06153 - Index de réglage d'air
- 05220 - Gueulard.
- 06146 - Porte de foyer.
- 06147 - Contre-porte supérieure.
- 06148 - — inférieure.
- 04071 - Fond de socle.
- 04046 - Dessus de foyer.
- 04500 - Guide de chargement.
- 05189 - Support de foyer.
- 05190 - Grille ronde.
- 06151 - — de face.
- 02008 - Tampon.
- 02009 - Doublure de tampon.
- 06143 - Chappe de tampon.
- 00190 - Buse.
- 05685 - Tampon obturation buse.
- 06155 - Boîte à fumée.
- 06154 - Robe.
- 06139 - Registre d'air.
- 06370 - Tiroir de cendrier.
- 06156 - Tige de manœuvre.
- 06159 - Joint de tampon de chargement.
- 00481 - Bouton bakélite.
- 06160 - Mica.
- 06158 - Amiante de porte cendrier.
- 06161 - Brique C.
- 06162 - — A.
- 06163 - — B.
- 06164 - — 00.

Adressez-vous à votre fournisseur pour les commandes de pièces détachées.

Bien préciser :

- 1° La désignation de l'appareil : **Calorifère Aérolux n° 7534.**
- 2° La désignation exacte de la pièce et son numéro.

A la base de la boîte à fumée (pièce **06155**) est prévu un emplacement permettant la pose d'un régulateur automatique de tirage "**Modérateur**".

Ce régulateur se monte sur une buse du type **00190**.

Pour la pose de ces accessoires, adressez-vous à votre fournisseur.



## CHARLEVILLE

### CALORIFÈRE A FEU CONTINU ET VISIBLE

#### AÉROLUX N° 7565 A

#### Estampillé NF - UFACD

- Corps en tôle d'acier garni de briques réfractaires. Habillage extérieur en fonte émaillée brun ou vert foncé. Garnitures chromées.
- Boîte à fumée en fonte, avec dispositif de récupération de chaleur, munie d'un registre de tirage direct facilitant l'allumage. La buse peut être placée en position haute ou en position basse.
- Porte de foyer et tampon de chargement hermétiques à joints amiante. Ce dernier permettant, le cas échéant, l'introduction de bûches de bois.
- Grille de déchargement rotative. Grille de devant ouvrante facilitant le vidage de l'appareil.
- Combustion à travers la masse. Rendement très élevé.
- Combustibles préconisés: anthracite, charbons maigres, coke (calibre 20 x 30 ou de préférence 30 x 50) boulets.

#### CARACTÉRISTIQUES

Hauteur .....	% <sub>m</sub>	85
Largeur .....	% <sub>m</sub>	47
Profondeur au corps .....	% <sub>m</sub>	50
Diamètre de la buse .....	ø <sub>m</sub>	125
Poids d'expédition .....	kgs	150
Capacité de chauffe .....	m3	250
Distance du sol à l'axe de la buse :		
Position haute .....	% <sub>m</sub>	60
Position basse .....	% <sub>m</sub>	40
Consommation moyenne en 24 heures .	kg	10 à 12



## "AÉROLUX"

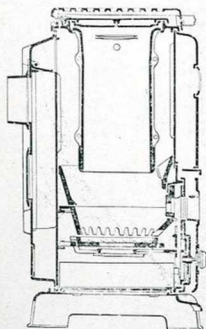


## CHARLEVILLE

### CALORIFÈRE A FEU CONTINU ET VISIBLE **HÉROLUX N° 7575**

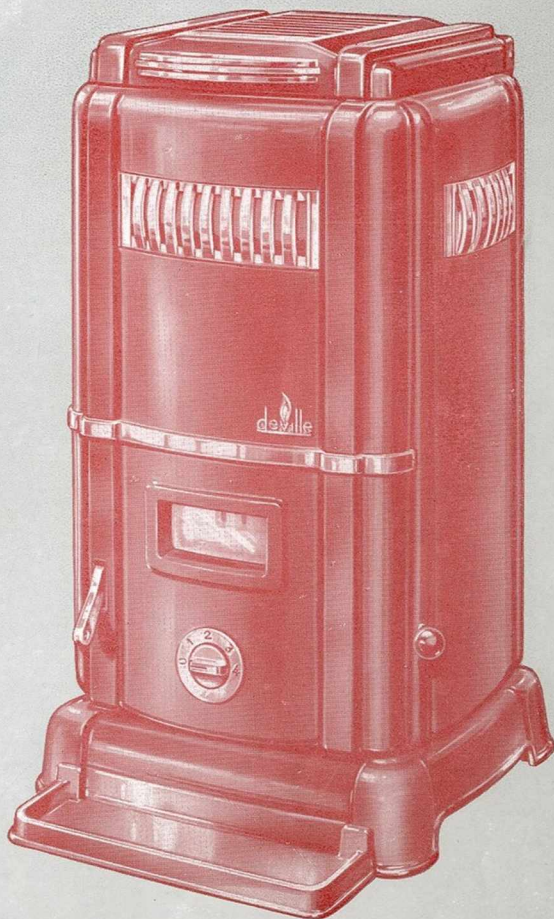
Système Américain, à trémie de chargement

- Entièrement en fonte - Émaillé brun ou vert foncé - Garnitures chromées.
- Trémie de chargement amovible en fonte réfractaire.
- Grille de décendrage rotative, avec grille de vidage, en fonte réfractaire - Corbeille de foyer et plaques de foyer (démontables) en fonte réfractaire - Plaque de devant ouvrante facilitant l'allumage.
- Large boîte à fumée, avec dispositif de récupération de chaleur, munie d'un registre de tirage direct facilitant l'allumage - La buse peut être placée en position haute ou en position basse.
- Porte de foyer et tampon de chargement hermétiques à joints amiante.
- Combustion en couche mince - Rendement très élevé.
- Combustibles préconisés : anhracite et en général, tous les charbons maigres, calibre 20 x 30 à 30 x 50



#### CARACTÉRISTIQUES

Capacité de chauffe m <sup>3</sup>	200-250
Hauteur .....	85 $\frac{\%}{m}$
Largeur .....	47 $\frac{\%}{m}$
Profondeur au corps...	50 $\frac{\%}{m}$
Distance du sol à l'axe de la buse :	
Position basse .....	40 $\frac{\%}{m}$
Position haute .....	60 $\frac{\%}{m}$
Diamètre de la buse ...	125 $\frac{\%}{m}$
Consommation moyenne en 24 h <sup>est</sup>	10 à 12 kgs
Poids appr. d'expédit..	150 kgs



## "HÉROLUX"



## CHARLEVILLE

### CHEMINÉE A FEU CONTINU

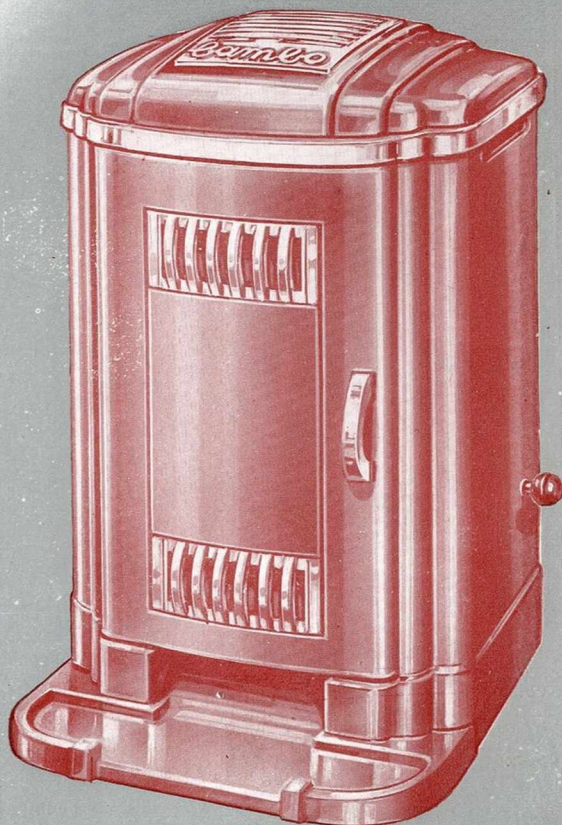
### **BAMBO** N° 7363

### Estampillée **NF - UFACD**

- Corps en fonte garni de briques réfractaires. Habillage extérieur en fonte émaillée brun. Garnitures chromées.
- Large boîte à fumées en fonte formant récupérateur de chaleur.
- Tampon de chargement et porte de foyer hermétiques à joints en amiante.
- Grille rotative permettant un décentrage efficace et grille abattante sur le devant, facilitant le vidage de l'appareil.
- Combustion en couche mince
- Combustibles préconisés : anthracite et charbons maigres (calibre 20 x 30 ou 30 x 50) - boulets, coke de petit calibre (depuis le grésillon jusqu'au 20 x 30) flambants secs.

#### CARACTÉRISTIQUES

Hauteur . . . . .	m	62
Largeur . . . . .	m	41
Profondeur au corps . . . . .	m	46
Diamètre de la buse . . . . .	m	111
Poids d'expédition . . . . .	kgs	100
Capacité de chauffe . . . . .	m <sup>3</sup>	100 à 125

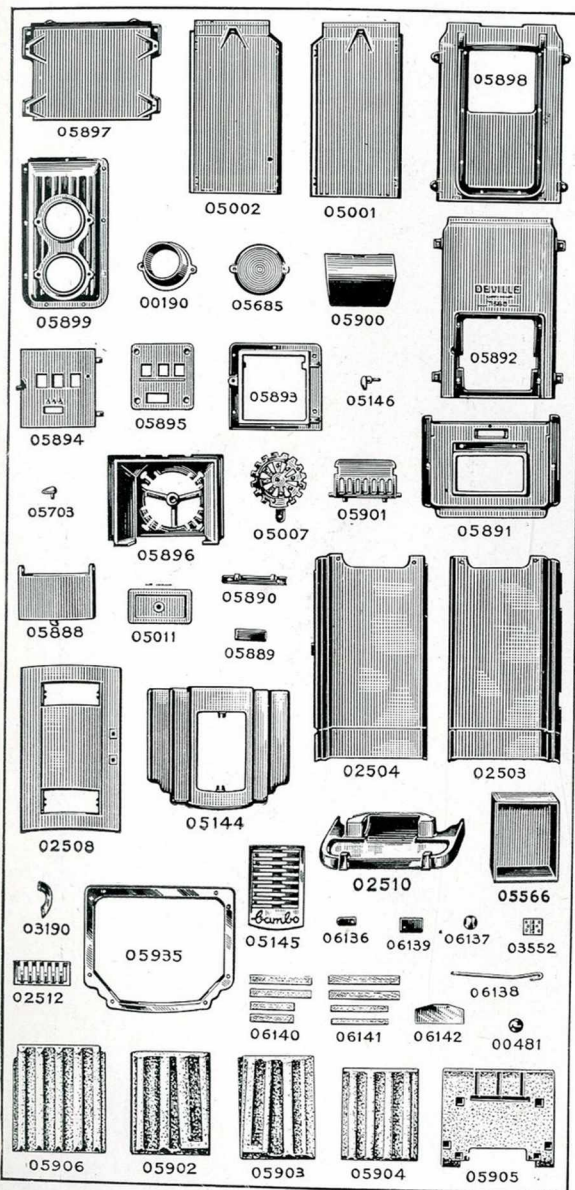


**" BAMBO "**



# CHEMINÉE BAMBO N° 7363

## PIÈCES DÉTACHÉES



- 05897 - Dessous.
- 05002 - Côté droit (intérieur).
- 05001 - Côté gauche (intérieur).
- 05898 - Derrière,
- 05899 - Boîte à fumée.
- 00190 - Buse.
- 05685 - Tampon de buse.
- 05900 - Coup de feu.
- 05892 - Façade intérieure.
- 05894 - Porte de cendrier.
- 05895 - Contre-porte de cendrier.
- 05893 - Gueulard (cadre).
- 05146 - Loquet de porte de cendrier.
- 05703 - Index de réglage.
- 05896 - Pot.
- 05007 - Grille rotative.
- 05901 - Grille abattante.
- 05891 - Dessus de foyer.
- 05888 - Tampon de chargement.
- 05011 - Contre-tampon.
- 05890 - Chape de tampon.
- 05889 - Plaquette de ramonage.
- 02504 - Panneau droit.
- 02503 - Panneau gauche.
- 02508 - Porte de couverture.
- 03190 - Poignée de porte.
- 02512 - Grille enjoliveur.
- 05144 - Couvercle.
- 05935 - Cadre de couvercle.
- 05145 - Enjoliveur de couvercle.
- 02510 - Bavette,
- 05566 - Tiroir.
- 06136 - Patte fixant plaquette ramonage.
- 06139 - Registre d'air.
- 06137 - Cliquet à ressort de la porte de couv'
- 03552 - Charnière.
- 06138 - Tige décendrage.
- 06140 - Amiante de tampon.
- 06141 - Amiante de porte.
- 06142 - Mica.
- 00481 - Boule (de décendrage).
- 05906 - Brique de face.
- 05902 - — gauche.
- 05903 - — droite.
- 05904 - — arrière
- 05905 - — d'inversion.

Adressez-vous à votre fournisseur pour les commandes de pièces détachées.

Bien préciser :

1° La désignation de l'appareil :

**Cheminée Bambo n° 7363.**

2° La désignation exacte de la pièce et son numéro.

A la base de la boîte à fumée (pièce **05899**) est prévu un emplacement permettant la pose d'un régulateur automatique de tirage "Modérateur".

Ce modérateur se monte sur une buse du type **00190**.

Pour la pose de ces accessoires adressez-vous à votre fournisseur.

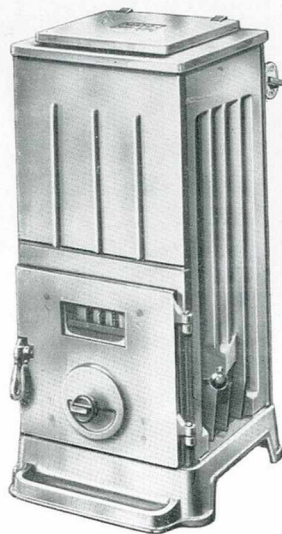




## CHARLEVILLE

### CHALORIFÈRE EN FONTE VERNIE ALUMINIUM A FEU CONTINU N° 7575 - ESTAMPILLÉ N.F.U.F.A.C.D.

— TYPE AMÉRICAIN —  
à trémie de chargement



- Entièrement en fonte, avec trémie amovible.
- Grille de décendrage rotative, avec grille de vidage.
- Pièces de foyer en fonte réfractaire spéciale.
- Large boîte à fumée avec dispositif de récupération de chaleur munie d'un registre de tirage direct facilitant l'allumage.
- Combustion en couche mince, très haut rendement
- Combustibles préconisés : anthracite et en général tous les charbons maigres calibre 20 x 30 à 30 x 50.

#### CARACTÉRISTIQUES

Capacité de chauffe ... m3	250	Distance du sol à l'axe de la buse : position basse... cm	40
Hauteur..... cm	80	position haute... cm	60
Largeur..... cm	35	Diamètre de la buse..... m/m	125
Profondeur..... cm	48	Consom. moyenne en 24 h. kg	10/12
Poids approx. d'expéd. kg	125		

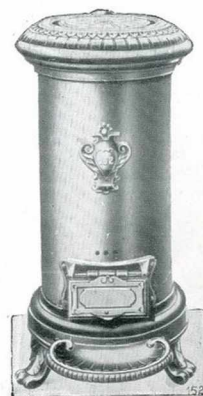
### POÊLES TORTUE N° 151 - 152 - 153

EN TOLE ET FONTE VERNIES NOIR

- Foyer et sole réfractaire, livrés avec ou sans grille - Buse derrière.
- Combustion à travers la masse.
- Combustibles préconisés : charbons maigres, anthracite, coke de calibre 20x30 et 30 x 50, boulets, bois.

#### CARACTÉRISTIQUES

	151	152	153
Capacité de chauffe..... m3	110	175	275
Hauteur .. cm	70	80	90
Diamètre du fût..... cm	25,5	32,5	32,5
Diamètre de la buse..... m/m	90	104	104
Poids approximatif d'expédition..... kg	30	48	53



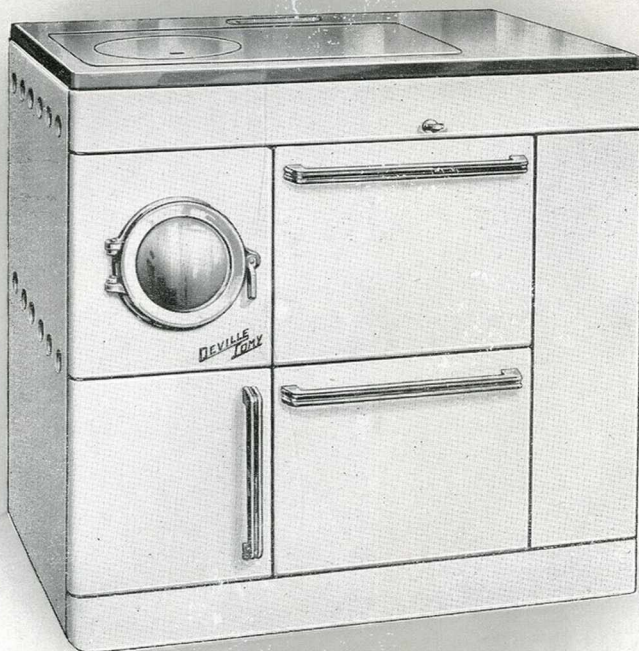
# DEVILLE



## CHARLEVILLE

### CUISINIÈRE "LUMINA" A MAZOUT

## DEVILLE TOMY



EN FONTE AVEC HABILLAGE EN TOLE D'ACIER ÉMAILLÉE BLANC. GARNITURES CHROMÉES  
TYPE MAZOUT No 9635

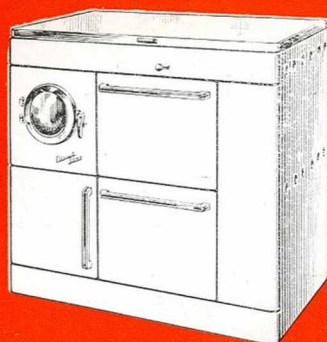
CARACTÉRISTIQUES	Cuisinière	Four
Hauteur .....	80	24
Largeur .....	84	33
Profondeur .....	53	37
Profond' hors tout	70	

Buse pour tuyau de ..... 139 | Poids d'expédition..... kg. 200



## Cuisinière à Mazout N° 9635

### "LUMINA" DEVILLE - SOMY



Avec couvercle



Ensemble comportant

- La cuisinière à mazout n° 9635
  - La cuisinière à gaz 3 feux n° 5410
- Largeur totale 136 %



Ensemble comportant :

- La cuisinière à mazout n° 9635
  - La cuisinière à gaz 3 feux avec bouteille incorporée n° 5010
- Largeur totale 183 %

- Équipée du même brûleur à gazéification totale que les poêles à mazout Deville-Somy.
- Rendement très élevé entraînant une économie de combustible importante.
- Fonctionnement par tirage naturel, sans appareillage électrique, sans bruit, sans odeur, sans fumée et sans suie.
- Souplesse de marche et réglage facile grâce au distributeur américain.
- Modérateur de tirage incorporé.
- Dessus en fonte polie muni d'ailettes récupératrices donnant un chauffage intensif. Buse au milieu dessus ou derrière.
- Four à retour de flammes assurant une isothermie parfaite et une cuisson très régulière.
- Visibilité de la combustion par verre hublot en Pyrex.
- Entretien très aisé grâce au fond de brûleur facilement démontable.
- Possibilité d'installation séparée du réservoir.
- Capacité du réservoir : 12 L,5.
- Consommation minimum : 0 L,3 à l'heure.  
maximum : 0 L,9 à l'heure.
- Puissance calorifique nominale : 5.200 c/h.  
- - - - - maximum : 7.000 c/h.
- Existe également en type mixte mazout - gaz.

# DEVILLE



## CHARLEVILLE

### CUISINIÈRE "LUMINA" A MAZOUT

### DEVILLE SOMY



EN FONTE AVEC HABILLAGE EN TOLE D'ACIER ÉMAILLÉE BLANC, GARNITURES CHROMÉES  
TYPE MIXTE MAZOUT - GAZ N° 9655

CARACTÉRISTIQUES	Cuisinière	Four mazout	Four gaz
Hauteur .....	80	24	24
Largeur .....	84	33	33
Profondeur .....	53	37	35
Profond' hors tout ....	70		

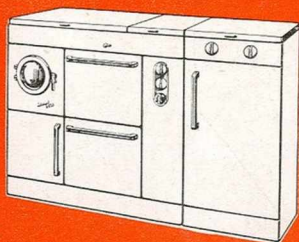
Buse pour tuyau de ..... 139 | Poids d'expédition ..... kg 220



## Cuisinière mixte mazout-gaz n° 9655 "LUMINA" DEVILLE - SOMY



Avec couvercles  
partie mazout et partie gaz



Ensemble 9655 - 5155  
comprend la cuisinière mixte  
mazout - gaz  
et une armoire avec 2 feux  
permettant le logement de la bouteille butane  
Largeur totale 131 cm

### Partie MAZOUT (semblable à la cuisinière 9635)

- Équipée du même brûleur à gazéification totale que les poêles à mazout Deville-Somy.
- Rendement très élevé entraînant une économie de combustible importante.
- Fonctionnement par tirage naturel, sans appareillage électrique, sans bruit, sans odeur, sans fumée et sans suie.
- Souplesse de marche et réglage facile grâce au distributeur américain.
- Modérateur de tirage incorporé.
- Dessus en fonte polie muni d'ailettes récupératrices donnant un chauffage intensif. Buse au milieu dessus ou derrière.
- Four à retour de flammes assurant une isothermie parfaite et une cuisson très régulière.
- Visibilité de la combustion par verre hublot Pyrex.
- Entretien très aisé grâce au fond de brûleur facilement démontable.
- Possibilité d'installation séparée du réservoir.
- Capacité du réservoir : 12 L,5.
- Consommation minimum : 0 L,3 à l'heure.  
maximum : 0 L,9 à l'heure.
- Puissance calorifique nominale : 5.200 c/h.  
— — maximum : 7.000 c/h.

### Partie GAZ

- Équipement tous gaz avec injecteurs réglables.
- Deux brûleurs couronne sur le dessus avec veilleuse en fin de course du robinet.
- Un four à gaz (à la place de l'étuve) totalement indépendant du four supérieur chauffé par le mazout. Les deux fours peuvent être utilisés en même temps.



## CHARLEVILLE

### ***TOUS** les avantages du MAZOUT*

***L'INÉGALABLE***  
*brûleur SOMY*

- Chaleur constante et diffusée, parfaitement saine. Grande souplesse de réglage.
- Brûleur à gazéification totale, d'une conception entièrement nouvelle, pratiquement indestructible. Fond démontable permettant un nettoyage facile.
- Rendement très élevé, consommation extrêmement réduite à toutes les allures.
- Garanti sans bruit, sans fumée, sans suie, sans odeur.
- S'installe sur toutes cheminées et fonctionne sans courant électrique, par tirage naturel.
- Présentation luxueuse en émail brun, avec garnitures chromées.
- Visibilité totale de la combustion par hublot en verre réfractaire "Pyrex".
- Sécurité assurée par distributeur américain
- Modérateur de tirage incorporé à l'appareil.
- Couvercle ouvrant - Dessus en fonte polie avec tampon récupérateur permettant de cuisiner.
- Tiroir de propreté sous l'appareil.



#### CARACTÉRISTIQUES :

		9175	9275
Capacité de chauffe . . .	m3	200	300
Puiss. calorif. nominale	c/h	5.200	7.200
Puiss. calorif. maximum	c/h	7.000	9.000
Consommation mini. . . . .	lit.	0.30	0.40
		0.90	1.10
Conten. du réservoir . . .	lit.	12,5	12,5
Hauteur . . . . .	cm	80	90
Largeur . . . . .	cm	44	47
Profondeur . . . . .	cm	55	59
Diamètre de la buse . . .	m/m	139	139
Distance du sol à la partie supérieure de la buse . . .	cm	48	80
Poids d'expédition . . . .	kg	85	95

Du gas-oil et du kerosène peuvent également être employés comme combustible

**DEVILLE**  
**SOMY**

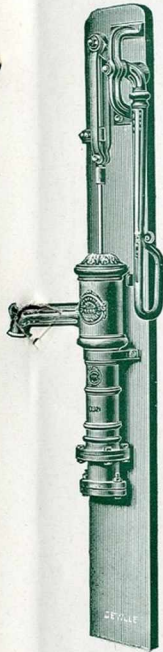


# DEVILLE



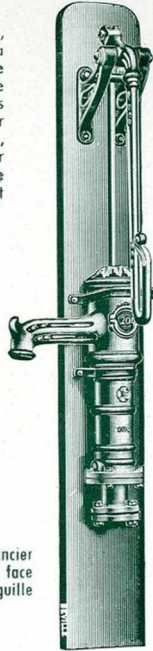
## CHARLEVILLE

### POMPES DES "ARDENNES"

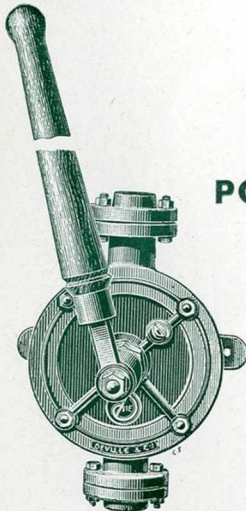


incongélables, aspirantes, à balancier de côté ou de face avec ou sans aiguille, sur madrier bois, butoir en fer pistons en fonte avec godet caoutchouc.

A balancier de côté avec aiguille

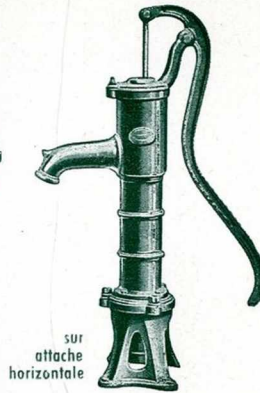


A balancier de face sans aiguille

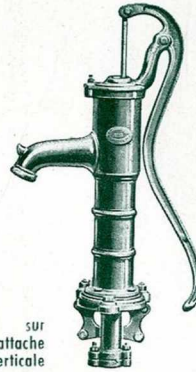


### POMPES "SIMPLES"

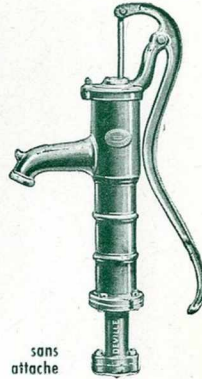
Aspirantes, sans attache, sur attache verticale sur attache horizontale, sur madrier bois  
Balancier tournant.



sur attache horizontale



sur attache verticale



sans attache

Números.....	204	206	32	33	34
Diamètre du piston ... m m	80	90	70	80	90
Débit approx. à l'heure litres	1600	2000	1200	1600	2000
Maximum d'aspiration m	8	8	7	7	7

### POMPES DEMI-ROTATIVES A DOUBLE EFFET

Corps et plateau en fonte - Organes intérieur en laiton

Type normal pour eau avec écrou presse étoupes - Type spécial pour essence

Números.....	0	1	2	3	4	5
Diamètre des orifices ... m/m	15	20	25	30	35	40
Débit approx. à l'heure. litres	700	1000	1500	2500	3500	5000
Maximum d'aspiration.... m	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50	6.50

## CHARLEVILLE

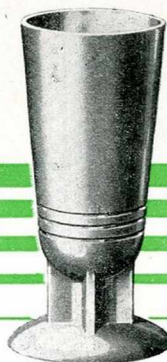
### PORTE-BOUQUETS



"Florette"  
N° 457, 458



R.  
N° 67, 68, 69



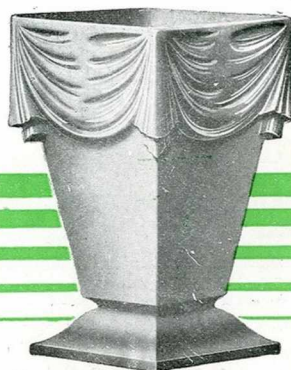
"Saturna"  
N° 476, 477



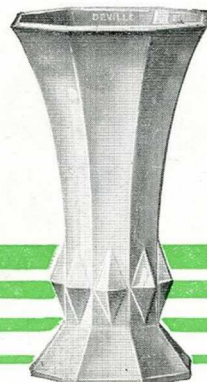
"Sonia"  
N° 167, 168, 169



H  
N° 26, 27, 28, 29, 30

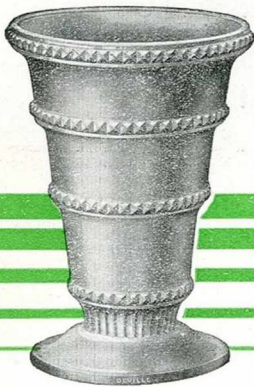


"Draperie"  
N° 146, 147



"Diamant"  
N° 307, 308, 309, 310





"Pâquerette"  
N° 467



S  
N° 77, 78



B  
N° 7, 8, 9

N° de classification	DÉSIGNATION	Poids approx. d'expédition		N° de classification	DÉSIGNATION	Poids approx. d'expédition	
		kg	m			kg	m
457	"Florette"	1.300	0.205	146	"Draperie"	1.720	0.180
458	id.	1.700	0.25	147	id.	1.900	0.205
67	Série R	1.100	0.205	307	"Diamant"	1.700	0.205
68	id.	1.700	0.225	308	id.	1.400	0.225
69	id.	2.570	0.25	309	id.	2.200	0.25
476	"Saturna"	0.970	0.15	310	id.	3.100	0.305
477	id.	1.200	0.25	467	"Pâquerette"	1.600	0.205
167	"Sonia"	1.300	0.205	77	Série S	1.630	0.205
163	id.	1.550	0.225	78	id.	2.070	0.225
169	id.	2.400	0.25	7	Série B	1.100	0.205
26	Série H	1.100	0.185	8	id.	1.370	0.225
27	id.	1.620	0.205	9	id.	1.870	0.265
28	id.	2.000	0.25				
29	id.	2.470	0.25				
30	id.	3.250	0.305				

## CACHE-POTS



"Grenadun"



"Gemma" N° 390, 391

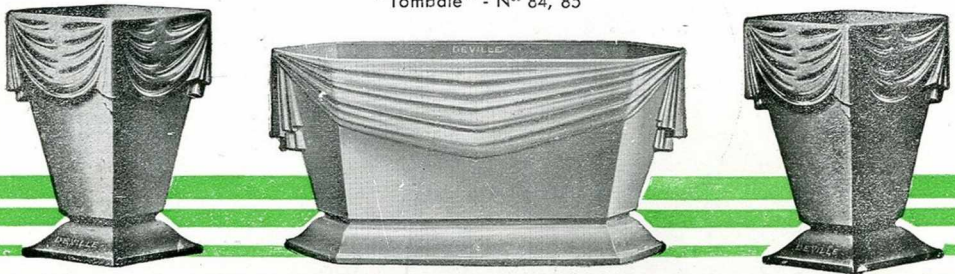


"Grenadeux"

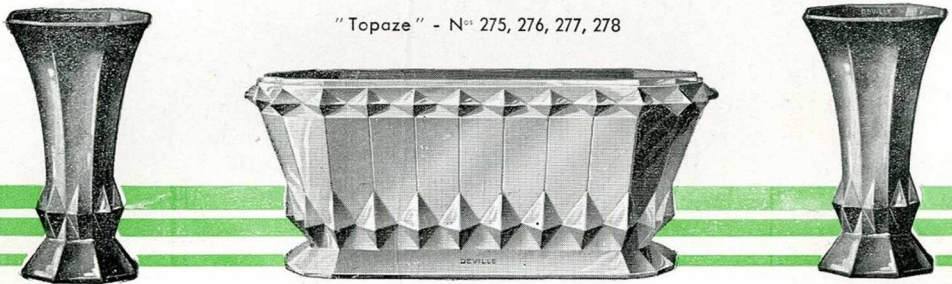
N° de classification	DÉSIGNATION	Poids approx. d'expédition		Hauteur	Largeur	Long de la base	Four pas de fleur (un diamètre de cratère de)
		kg	m				
>	Cache-pot "Grenadun"	1.70	0.140	0.178	0.094	0.080	
>	id. "Grenadeux"	3.70	0.190	0.232	0.114	0.110	
390	id. "Gemma" ...	3.100	0.215	0.215	0.112	0.170	
391	id. "Gemma" ...	4.8.0	0.260	0.200	0.200	0.210	

# JARDINIÈRES

"Tombale" - N°s 84, 85



"Topaze" - N°s 275, 276, 277, 278



"Rosalia" - N°s 256, 257



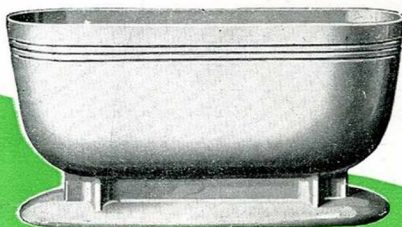
N°s désignation	DÉSIGNATION	Poids en kg	Largeur	Largeur	Hauteur
		kg	m	m	m
84	Jardinière "Tombale" .....	4.500	0.345	0.130	0.160
85	id. id. ....	6.200	0.330	0.145	0.160
275	id. "Topaze" .....	1.500	0.260	0.100	0.105
276	id. id. ....	2.700	0.20	0.125	0.130
277	id. id. ....	4.400	0.380	0.150	0.155
278	id. id. ....	5.960	0.440	0.175	0.160
256	id. "Rosalia" .....	3.440	0.320	0.150	0.135
257	id. id. ....	5.380	0.330	0.210	0.160



# JARDINIÈRES



"Marmora" - Nos 236, 237



"Saturna" - No 285



"Draperie" - N° 116



"Louis XV" - N° 54



Rectangulaire No 37

Numéros de la classification	DÉSIGNATION	Poids approx. d'expédition.	Longueur	Largeur	Hauteur
		kg	m	m	m
236	Jardinière "Marmora" ..	2.760	0.320	0.116	0.122
237	id. ....	4.400	0.380	0.137	0.155
285	id. "Saturna" ..	6.500	0.385	0.157	0.190
116	id. "Draperie" ..	12840	0.640	0.245	0.220
54	id. "Louis XV" ..	2.500	0.300	0.145	0.135
37	id. "Rectangulaire" ..	4.350	0.370	0.170	0.170

■ La jardinière "SATURNA" fait garniture avec les vases "SATURNA"

**DEVILLE & C<sup>IE</sup> - CHARLEVILLE (Ardennes) - TÉL. 29.10**

Société Anonyme au cap. de 75.600.000 frs - R. C. 56 B 34 - BUREAUX DE PARIS : 22, RUE DE MADRID - TÉL. LAB. 8445